Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST DENIS DE LA REUNION - 9741 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/12/2025 - B2025/013401 - 2022 B 00442 - 911 276 889 - ADENIUM

ADENIUM SAS

35 ALLEE DES MYOSOTIS

97400 SAINT-DENIS

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIE

Période du 01/02/2022 au 30/06/2023

Copie certifiée conforme à l'original

ADENIUM SAS

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/02/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

ACTIF

	Exercice clos le 30/06/2023 (17 mois)				Exercice précédent Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	260		260	35,14		
ACTIF IMMOBILISÉ	***260***		***260***	35,14		
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	480		480	64,86		
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	***480***		***480***	64,86		
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	**740**		**740**	100,00		

PASSIF

	Exercice clos le 30/06/2023 (17 mois)		Exercice précédent Néant	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	**1 000**	135,14		
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	**-270**	-36,48		
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	***730***	98,65		
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes	10	1,35		
Produits constatés d'avance				
DETTES	***10***	1,35		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	***740***	100,00		

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/02/2022 au 30/06/2023 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2023	Exercice précédent Néant	Variation	%

	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services							
Chiffres d'Affaires Nets							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		270				270	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés							
Rémunérations du personnel							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des charges d'exploitation		***270***				***270***	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		***-270***				***-270***	N/S
Produits financiers							
Produits exceptionnels							
Charges financières							
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		***-270***				***-270***	N/S
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							

Total des Produits						
Total des Charges	***270***				***270***	N/S
RÉSULTAT NET	***-270*** *Perte*				***-270***	N/S

Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ADENIUM SAS

35 ALLEE DES MYOSOTIS

97400 SAINT-DENIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/02/2022 au 30/06/2023

Copie certifiée conforme à l'original



ANNEXE

Période du 01/02/2022 au 30/06/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 17 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 730,30 E.

Le résultat net comptable est une perte de 269,70 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/08/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 260

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		*260*		*260*
TOTAL		*260*		*260*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal	*1000*	*1,00*	*1 000*
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*1000*	*1,00*	*1 000*

4.2 - Etat des dettes = 10

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*10*	*10*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*10*	*10*		

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/02/2022 au 30/06/2023 Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/06/2023 17 mois	31/01/2022 mois	31/01/2022 mois	31/01/2022 mois	31/01/2022 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*1 000*				
b) Nombre d'actions émises	*1 000*				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*-270*				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*-270*				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*-270*				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*-0*				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*-0*				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

ADENIUM
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 35 Allée des Myosotis
97400 SAINT DENIS
911 276 889 RCS SAINT DENIS - 2022 B 00442

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 DECEMBRE 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -269.70 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-269.70 euros

En totalité au compte "report à nouveau"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la Société.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Nabil JBILOU
Associé et Président

